Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260916-DCM2026091654-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 10 septembre 2026

Date d'affichage : 10 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. SCRAIGN, Mme PLASSE, M. FOUILLÉ, M. NICOLAS, Mme EZANIC, Mme LE MER, M. RÉTY, Mme PLANQUE, Mme ACHARD, Mme RUYET, M. BROUSSOT, M. ROUDAUT-DESFORGES.

Absent excusé : Monsieur Julien GUILLEMOT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Luc GUILLOUX

Secrétaire : Madame Sonia RUYET

DCM2026.09.16.54 : Approbation du compte rendu de la séance précédente

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si un membre du Conseil Municipal a une remarque à formuler sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 24 juin 2026 qui a été transmis à chacun des membres du Conseil Municipal et d'approuver ce dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibérée, DECIDE à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2026.

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :

La secrétaire
Madame Sonia RUYET

Fait et délibéré les jour, mois an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT * 56 (Morbihan) *